

Le vendredi 4 février 2022

### **Phase de sauvegarde déclenchée à 9h : prudence sur le réseau routier**

Depuis 9 heures ce vendredi 4 février 2022, le Préfet de La Réunion a levé l'alerte rouge. La phase de sauvegarde « Je me tiens informé des consignes » est déclenchée jusqu'à nouvel ordre. Cela signifie que Batsirai s'éloigne progressivement, mais que tout danger n'est pas encore écarté et que les services publics et privés sont à pied œuvre pour assurer le retour à une situation normale.

Aussi, afin de faciliter la remise en état des réseaux routiers par les services techniques de la Collectivité, il est demandé à la population de ne se déplacer qu'en cas d'absolue nécessité.

Le territoire saint-paulois est toujours concerné par les précipitations et les fortes rafales de vents occasionnées par Batsirai. Des rades sont toujours submergés et des ravines débordent de leur lit.

La Municipalité de Saint-Paul appelle la population à rester vigilante et prudente.

COMMUNIQUÉ